



COUR D'APPEL DE PARIS

FORMULAIRE D'ACCREDITATION PRESSE

Cour d'assises de Paris spécialement composée statuant en appel
procès de A. MERAH et de F. MALKI
du 25 mars au 19 avril 2019

Une procédure d'accréditation nominative et obligatoire est mise en place pour ce procès. Merci d'adresser ce formulaire et votre carte de presse numérisée **avant le 19 mars 2019** inclus à l'adresse suivante :

presse.ca-paris@justice.fr

en indiquant dans l'objet du message « accréditation MERAH MALKI »

NOM	
Prénom	
Nom du Média	
Adresse du média	
Courriel	
Téléphone portable	
N° carte de presse ou à défaut du document d'identité	
Fonction	<input type="checkbox"/> Journaliste rédacteur <input type="checkbox"/> Journaliste reporter d'images <input type="checkbox"/> dessinateur de presse
Nature du média	<input type="checkbox"/> Agence de presse <input type="checkbox"/> Presse écrite <input type="checkbox"/> Radio <input type="checkbox"/> Télévision <input type="checkbox"/> Média en ligne <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/>

Ne pas oublier de joindre votre carte de presse ou à défaut un document d'identité numérisé.

Contact presse

Pierre Reynaud, magistrat chargé de la communication, cabinet de la procureure générale
presse.ca-paris@justice.fr - 06 20 34 20 71